



LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JEUNES ENFANTS

2 jours

Cette formation propose une vision globale du secteur de la petite enfance.

Elle s'adresse aux structures médico-sociales ou hospitalières désireuses d'ouvrir une crèche pour leur personnel ou de créer une structure d'accueil de jeunes enfants complémentaire à leur activité principale, pour favoriser les liens entre les générations, par exemple.

Elle peut aussi intéresser les associations gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants qui souhaiteraient diversifier leur offre. En effet, pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, de nouvelles formes d'accueil du jeune enfant sont apparues ces dernières années : multi-accueil, micro-crèche, jardin d'éveil.

En outre, la FEHAP, à l'instar d'autres fédérations hospitalières, s'est associée à l'ambition de l'État de créer 100 000 nouvelles places d'accueil collectif sur la période 2009-2012 et a signé une convention-cadre pour encourager l'ouverture à un public extérieur de places de crèches hospitalières, ou la création de places nouvelles au sein d'établissements de santé, sociaux et médico-sociaux.

Public

- Toute personne responsable d'une structure hospitalière, sociale ou médico-sociale souhaitant créer une structure d'accueil de jeunes enfants

Objectifs

- Clarifier les objectifs des structures d'accueil petite enfance : étude de besoins, types de structures et projet d'établissement
- Connaître le contexte législatif et réglementaire de la création et du fonctionnement d'une structure d'accueil de jeunes enfants
- Repérer les partenariats institutionnels et financiers et les enjeux de gestion spécifiques

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et juridiques
- illustrations

Intervenants

- Conseiller technique Petite enfance
- Gestionnaire d'établissement d'accueil de jeunes enfants

Contenu

Les objectifs d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Le contexte national : éléments démographiques et sociologiques

De l'étude des besoins au projet d'établissement pour l'accueil de jeunes enfants

Le projet social, le projet éducatif et leurs articulations avec le projet associatif

Le cadre administratif et juridique (Décrets 2000, 2007 et 2010)

Les différentes formes d'accueil collectif et leurs spécificités : multi-accueil, crèche collective, halte-garderie, jardin d'enfants, micro-crèche, jardin d'éveil, crèche hospitalière

Les compétences des acteurs et partenaires : le Conseil Général et la PMI, la CAF, la MSA, les collectivités territoriales

Les procédures de création : autorisation, capacité d'accueil, agrément et taux d'encadrement des enfants,

qualification des personnels ; aménagement, sécurité et accessibilité des locaux ; hygiène et sécurité alimentaire

Les expérimentations en cours et leurs cahiers des charges

Le fonctionnement d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Le règlement de fonctionnement et ses thèmes : admission et période d'adaptation, santé (vaccins, maladies, médicaments), organisation interne, horaires, participation des parents, pluridisciplinarité, etc.

La direction de l'établissement / la référence technique

Le travail d'équipe et la mobilisation autour du projet d'établissement

Le cadre budgétaire et financier

Les modalités de financement des établissements : investissement et fonctionnement (CAF, collectivités territoriales, familles)

La tarification et la Prestation de Service Unique (PSU) : contrat d'accueil et mode de calcul

Le budget prévisionnel de fonctionnement

La conciliation de la qualité de l'accueil et de la maîtrise des coûts ; les indicateurs

Lieu : Paris

Coût : 596 €

Session : 11 et 12 juin 2013

 01 53 98 95 03

 formation@fehpa.fr